

POMPAGE DU BÉTON

RECOMMANDATIONS PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS



HYGIÈNE

Il ne peut être refusé à un conducteur l'accès à un point d'eau et aux sanitaires. Lors de la prise de poste nettoyer avec un produit désinfectant les éléments de la pompe en contact avec les mains



BONS DE LIVRAISON

Ne pas faire signer les bons de Pompage (dématérialisés ou papier), mais les signer soi-même en indiquant : « pour cause de covid19 Mr (Nom du Client) ».



VISITES DE CHANTIER

Sur chantier les visites sont autorisées si validation par son n+1 ; elles doivent alors respecter les gestes barrières ou sinon porter des lunettes, un masque et éventuellement des gants jetables.



NON RESPECT DES RÈGLES

Le personnel du chantier ne doit pas monter à l'échelle du camion pour adjuvanter. Les chauffeurs de camions ne sont pas habilités à adjuvanter le béton dans la toupie.

POSE DE TUYAUTERIE

- S'il doit monter des tuyaux, le technicien de pompe à béton veille à respecter la distance minimum d'1 mètre avec les autres salariés présents, pour se faire, il utilise des cales si besoin.
- En cas de pose de tuyaux nécessitant l'intervention de 2 personnes à moins de 1 mètre, le port du masque est obligatoire.
- En cas de bouchons ou de blocage de la pompe, le technicien de pompe à béton veille à écarter les salariés présents sur le chantier avant d'intervenir et prend les mesures nécessaires afin de respecter la distance minimum de 1 mètre avec eux pendant les opérations de nettoyage.

RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

- Rester systématiquement à plus d'un mètre des compagnons du chantier
- Aucun compagnon du chantier ne doit toucher les équipements du camion
- Le port des gants prévus comme EPI lors de la manipulation du tuyau d'épandage de la pompe à béton n'exonère pas l'entreprise de mise en œuvre de leur désinfection après manipulation.
Les produits de désinfection doivent être des solutions chlorées suivant recommandations OPPBTP



En cas de non-respect des règles de sécurité sanitaires par le chantier vis-à-vis du pompage, interrompre immédiatement celui-ci et appeler son supérieur hiérarchique.

WWW.SNPB.ORG